RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

SAS
A2BCHAINZ
Au capital social de :
1 000 €
Siège social :
18 RUE DU TIR 78600 MAISONS LAFFITTE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 04/10/2024

A2BCHAINZ
SAS — Au capital social de : 1000 Euros
Siège social : 18 RUE DU TIR 78600 MAISONS LAFFITTE

Sont présent 100% du capital, soit :

Les soussignés représentant 100% du capital social,

Prénom	BA THO	
Nom	LE	
Pourcentage de part social	55%	soit 550 €

et

Prénom	LAN CHI	
Nom	LE	
Pourcentage de part social	45%	soit 450 €

Soit au total 100% du capital présent

Décision collective portant sur l'autorisation de souscription d'un emprunt au Président.
Le soussigné

Prénom	BA THO
Nom	LE

agissant en qualité de Président de la Société, à l'issue de la signature des statuts de ladite société ont convenu ce qui suit :
Le Directeur Général est

Prénom	LAN CHI
Nom	LE

Le Président peut procéder aux opérations suivantes :

- Engagements financiers ou engagements ayant des conséquences financières.
- Souscription d'emprunts dans la limite de 300 000 € par an.
- Etablissement de lettres de confort ou engagement de même nature en sûreté des obligations de tiers, ou donner la caution de la société ou consentir toutes hypothèques, privilèges, sûretés ou nantissement sur ses actifs

Prénom	BA THO
Nom	LE

déclare accepter ces conditions et autorisations et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour procéder aux formalités légales de publicité.

Fait à : MAISONS LAFFITTE
Le : 04/10/2024

en 4 originaux et 4 copies.

Le Président
SIGNATURE
[redacted]

Le
SI
[redacted]

LBS

LLC